



Marche-en-Famenne



Dimanche
01 oct.
2023



5ème édition

Guide technique

www.famenneardenneclassic.be



**Lotto, fier supporter
de l'émotion**

Parce que c'est possible

Lotto

NOS PARTENAIRES LOGISTIQUES

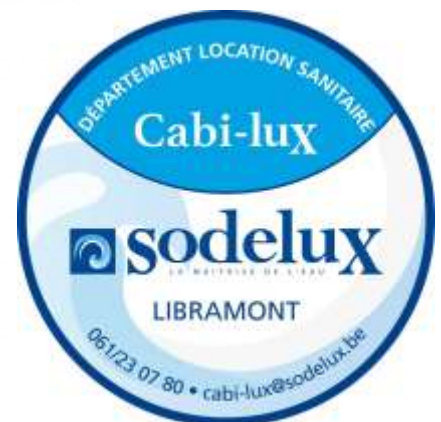
ECOFORAGE
PUITS | POMPES | GEOTHERMIE



Mercedes-Benz

CAR AVENUE
DISTRIBUTION AUTOMOBILE DEPUIS 1920

**GROUP
DEL RUE**
ACIER ACCESSOIRES DU BATIMENT





Madame, Monsieur,
Chers amis sportifs,



La Ville de Marche-en-Famenne est heureuse d'accueillir sur son territoire la 5e édition de la Lotto-Famenne Ardenne Classic. Cinq ans déjà et quelle progression ! L'épreuve a grandi à la vitesse d'un sprinter, avec à sa tête le dynamique Cyclo-club Libramont-Chevigny. Grâce à la qualité de l'organisation, l'épreuve a rapidement pris une place de choix au sein du calendrier de l'Union Cycliste Internationale (UCI).

Pour souffler ses cinq bougies, la Lotto-Famenne Ardenne Classic nous offre un magnifique cadeau le dimanche 1er octobre, avec un plateau sportif exceptionnel : plusieurs équipes World Tour, que vous avez pu admirer lors du dernier Tour de France, seront présentes.



Exceptionnel, le rendez-vous l'est aussi par la couverture médiatique ! Les médias ont bien compris l'importance prise par la course, avec une retransmission télévisée sur la RTBF, Eurosport et Sporza. Ce sera une autre manière de découvrir la région marchoise. Il nous faut vraiment remercier le CC Libramont-Chevigny, le WEX, site de départ, et notre partenaire de la Maison du Tourisme Famenne-Ardenne pour cette mise en valeur de notre commune.



L'atmosphère conviviale et le fair-play qui caractérisent la Lotto-Famenne Ardenne Classic sont deux qualités qui vont bien à une commune sportive comme Marche-en-Famenne. Nous avons en effet obtenu cette année le maximum d'étoiles - soit trois - de l'Adeps pour la politique de développement du sport menée. L'investissement en faveur du vélo, en termes d'infrastructure notamment, et notre soutien à une épreuve de renom en font partie.



Madame, Monsieur, chers amis sportifs, venez nombreux ce dimanche 1er octobre, pour assister à cet événement. Soyez les bienvenus à Marche-en-Famenne !

André BOUCHAT
Bourgmestre de Marche-en-Famenne

ORGANISATION

Club organisateur

ASBL Cyclo Club Libramont-Chevigny
Rue des Vieux Prés 14 - 6860 Léglise
www.ccchevigny.be - laurentmars@hotmail.com
+32 498 38 63 71



Direction Lotto - Famenne Ardenne Classic

Directeur de course : Laurent MARS
Coordination générale : Vincent DELVOSAL
Coordination sécurité : Francis STEIFER
Logistique site départ : Anthony HUBERT
Logistique site arrivée : Nicolas PAQUOT
Contrôle anti-dopage : Jean-Luc VOLON

Permanence & accueil : Emma DELVOSAL
Contacts invités VIP : Vincent DELVOSAL
Communication : Arthur BAUDE
Photographe : Bernard DEFAT
Médecin course : Dr J-R. DOUDOU
Speaker : Freddy HAVELANGE
Caravane publicitaire : Arnaud GUILLAUME

Jury & officiels

Président : Joël ALIES
(FRA - Commissaire UCI)
Commissaires : Daniel FINCK (juge arrivée)
Luc GEYSEN
François GERARD
Bernard TONGLET
Commissaires - moto : Cédric WILLEMS
Henri COURROUX
Délégué technique : Daniel FINCK

Pilotes motos : J-M. BETTONVILLE
Wim OMLOOP
Administration-compétition: Sabine VANHOUTE
Opérateurs-transponders: Freddy VAN STEEN
Photo-finish : Christian BOUILLOT
Telecoms : Michel HAVELANGE
Speaker Radio-Tour : Martin DEFREYNE
Moto-info : Rudy PLOMB
Moto-sécurité et ardoisier : Groupe NAMUR-LUX.

Numéros utiles

Direction course : +32 498 38 63 71
Coordination générale : +32 475 65 32 73
Responsable site départ : +32 495 77 46 92
Responsable site arrivée : +32 493 73 61 55
Presse - permanence : +32 498 38 63 71
Accueil - VIP : +32 475 65 32 73
Sécurité - signaleurs : +32 497 48 01 30
Contrôle anti-dopage : +32 473 35 57 51
Caravane publicitaire : +32 496 51 74 81

Services médicaux

MARCHE-EN-FAMENNE : Hôpital Princesse Paola
Rue du Vivier 21 - 6900 Marche-en-Famenne
+32 84 21 91 11
BASTOGNE : Hôpital Sainte-Thérèse
Chaussée de Houffalize 1 - 6600 Bastogne
+32 61 24 01 11
Ambulances INS MOREAU : +32 473 21 73 67
Médecin Dr DOUDOU : +32 494 81 92 96

Palmarès

2017	Moreno HOFLAND	(NED)	- Lotto-Soudal
2018	Guillaume BOIVIN	(CAN)	- Israël Cycling Academy
2019	Dimitri CLAEYS	(BEL)	- Cofidis
2022	Axel ZINGLE	(FRA)	- Cofidis

Podium dernière édition



FORMALITES DE DEPART



LIEU : Wallonie Expo (WEX) - Rue des Deux Provinces 1 - 6900 Marche-en-Famenne

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023

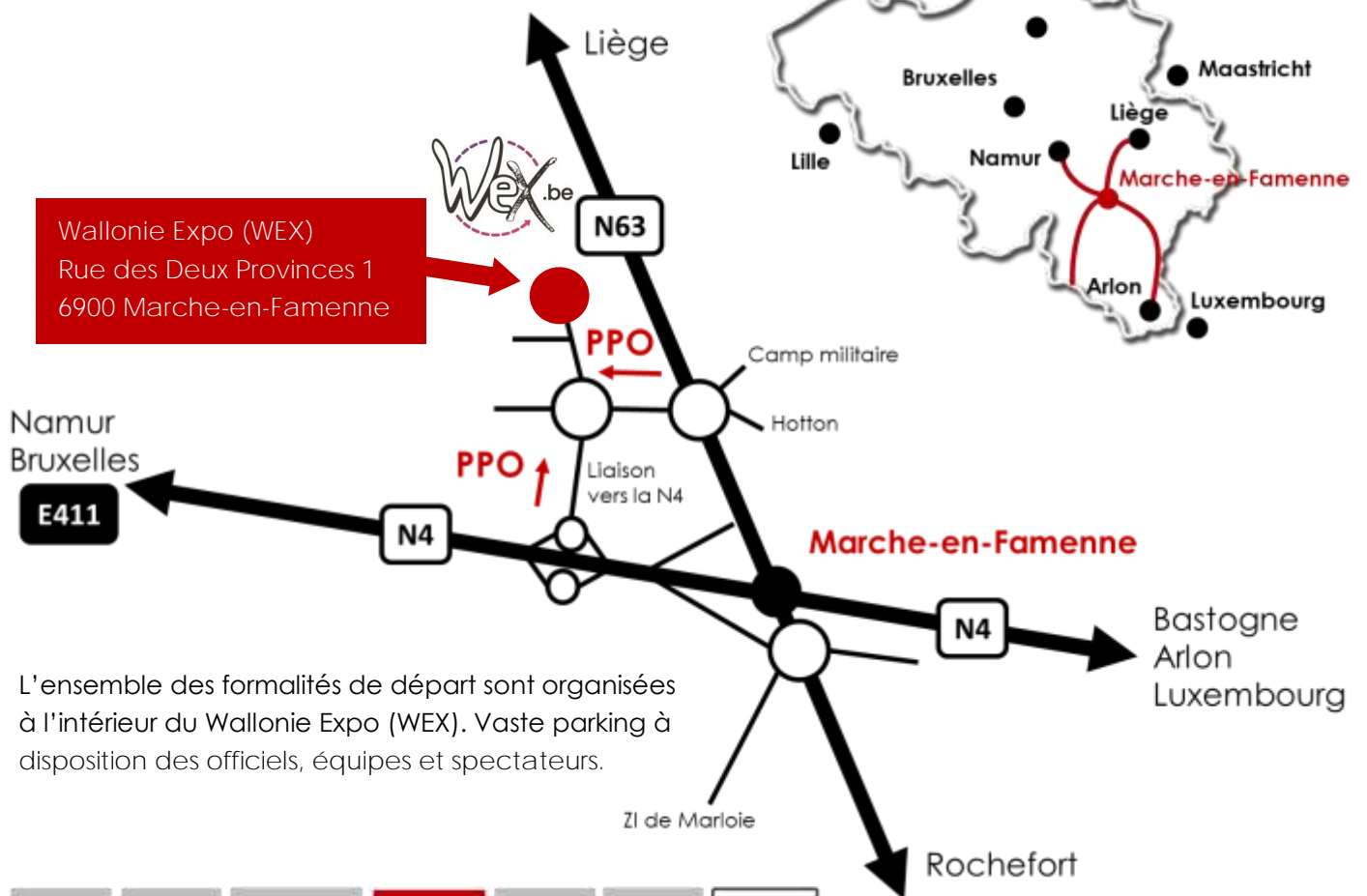
- 15H00 - 16h45 : permanence - retrait dossards (WEX - entrée Palais 4)
- 17h00 : briefing directeurs sportifs (WEX - salle de réunion Palais 3)

DIMANCHE 01 OCTOBRE 2023

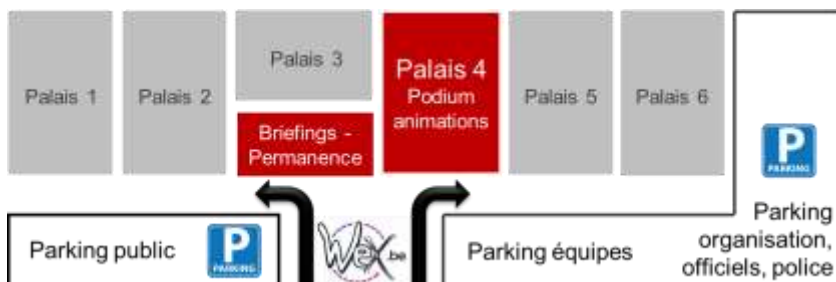
- 09h00 : ouverture permanence organisation/presse (WEX - entrée Palais 4)
- 10h30 : briefing sécurité course (WEX - salle de réunion Palais 3)
- 10h35-11h50 : podium signatures (WEX - Palais 4)
- 12h05 : départ fictif - (WEX - Palais 4)
- 12h10 : départ réel - N839 (contournement de Marche - croisement rue Frasier)

ACCES AUX SITES & MOBILITE

Site de départ



L'ensemble des formalités de départ sont organisées à l'intérieur du Wallonie Expo (WEX). Vaste parking à disposition des officiels, équipes et spectateurs.

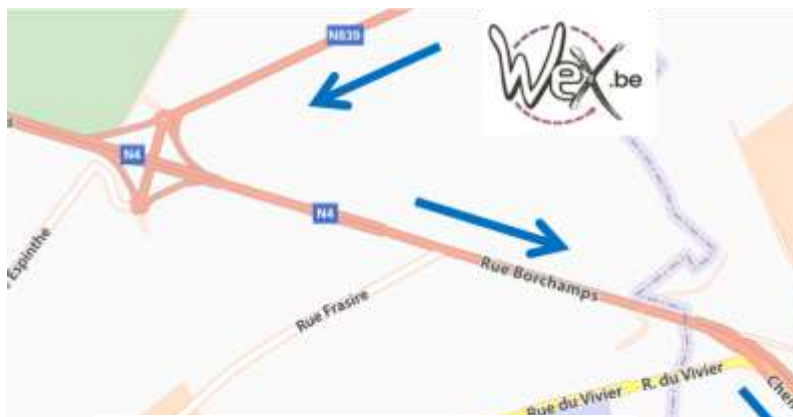


ACCES AUX SITES & MOBILITE

Transfert bus équipes vers le site d'arrivée

Itinéraire à suivre :

- Contournement de Marche via N839
- N4 puis sortie Rochefort - Aye
- Rond-point de la Pirire : 3ème sortie (Magasin Leenbakker) vers Rue de la Pirire
- Au sommet de Rue de la Pirire : à droite Rue Cornimont, puis entrer dans la cour de l'école (v. fléchage)



Azur en Ardenne

Restaurant & Wellness

Hotel & Meetings

Azur en Ardenne
Rue de la Jastrée 31 BE-6940 Durbuy
086/21.94.00 - info@azurenardenne.be
www.azurenardenne.be

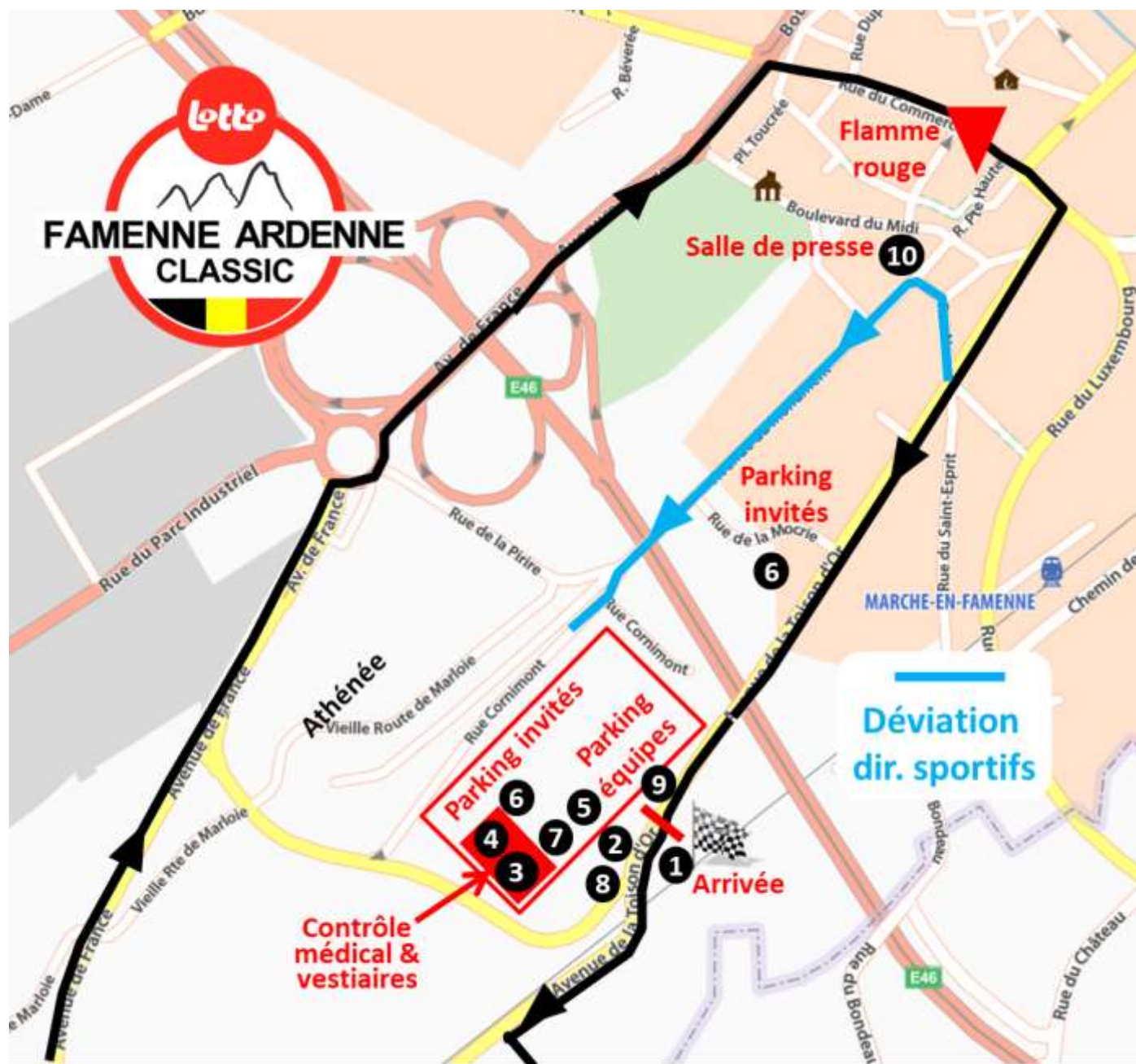


ACCES AUX SITES & MOBILITE

Site d'arrivée



- | | |
|---------------------------|--|
| 1. Ligne d'arrivée | Avenue de la Toison d'Or 71 |
| 2. Permanence arrivée | Avenue de la Toison d'Or 71 |
| 3. Vestiaires | Athénée Royal |
| 4. Contrôle médical | Athénée Royal |
| 5. Parking équipes | Athénée Royal (accès via Rue Cornimont) |
| 6. Parking invités | Rue Cornimont (Athénée) et Rue de la Mocrie |
| 7. Parking staff | Athénée Royal (accès via Rue Cornimont) |
| 8. Parking officiels | Avenue de la Toison d'Or et Rue des Trois Bosses |
| 9. Espace VIP | Avenue de la Toison d'Or 71 |
| 10. Salle de presse | Place aux Foires (« The Comptoir bar ») |



Article 1 - Organisation

L'épreuve dénommée « Lotto - Famenne Ardenne Classic » est organisée par le Cyclo Club Libramont-Chevigny ASBL, ayant son siège social Rue des Vieux Prés 14 à 6860 Léglise.

Elle se déroule le dimanche 01 octobre 2023 sous le règlement de l'Union Cycliste Internationale (UCI). Le départ et l'arrivée auront lieu à Marche-en-Famenne. Le départ sera donné à 12h05 du Wallonie Expo (WEX) et l'arrivée se déroulera sur l'Avenue de la Toison d'or.

La distance est de 188 km (116 km + 3 circuits de 24 km).

Article 2 - Type d'épreuve

La Lotto - Famenne Ardenne Classic est réservée aux hommes Elites et est classée en catégorie ME 1.1 du calendrier Continental Europe Tour. Conformément au règlement de l'UCI, l'épreuve attribue des points pour le classement mondial UCI aux 25 premiers coureurs : 125-85-70-60-50-40-35-30-25-20-15-10-5-5-5 et 3 points pour les coureurs classés de la 16ème à la 25ème place.

Article 3 - Participation

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : UCI World Teams (max 50%), équipes continentales professionnelles UCI, équipes continentales UCI, équipes nationales.

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 5 et de max 7.

Article 4 - Permanence - retrait dossards

L'ensemble des formalités de départ auront lieu au Palais 4 du Wallonie Expo (WEX), Rue des Deux Provinces 1 à 6900 Marche-en-Famenne.

Une permanence sera organisée le dimanche 01 octobre 2023 à partir de 08h00. Elle se situera après le hall d'entrée du Palais 4 du WEX (voir plan du site départ).

L'accueil, la confirmation des inscriptions par les Directeurs sportifs et le retrait des dossards se fera le samedi 30 septembre 2023 de 15h00 à 16h45.

La réunion des Directeurs sportifs aura lieu le samedi 30 septembre à 17h00.

Article 5 - Radio-Tour et télécommunication

Les informations course sont émises sur la fréquence Can.1-164.63125 Mhz. L'utilisation des liaisons radio ou autres moyens de communication à distance (« oreillettes ») par ou avec les coureurs est autorisée.

Article 6 - Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par 3 voitures.

Article 7 - Ravitaillement et zones déchets

Une zone de ravitaillement, pied à terre, est prévue. Elle est située dans les circuits locaux, 100m après la ligne d'arrivée. Le ravitaillement y sera possible après chaque passage de la ligne d'arrivée (km 116,1 – 140,1 et 164,1)

Des zones de collecte des déchets sont prévues aux endroits suivants :

- RN 889 – Barrière de Champlon (km 30,5 Rte de Nassogne jusque km 31 Carrefour RN 89)
- Samrée – Rte de Bérismenil (km 70,5 jusqu'à km 71,0 Carrefour RN 89)
- Marche – Av. de France (km 112,5/136,5/160,5/184,5 Point du Jour jusque km 113/137/161/185 Av. Toison d'Or)
- Marche – Rue de la Carrière (depuis km 116,5/140,5/164,5 Croix des Halles jusque km 117/141/165 Rue du Maquis)

Article 8 - Délais d'arrivée

Conformément à l'article 2.3.039 du règlement de l'UCI, tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est pas retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le collège des commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Tout coureur ou groupe de coureurs attardés et accusant un retard de plus de 10 minutes par rapport au peloton principal sera arrêté.

Article 9 - Itinéraire - horaire

L'itinéraire horaire figure dans la brochure officielle de l'épreuve. Cet itinéraire détaillé est tenu à la disposition des coureurs et des suiveurs accrédités à la permanence départ.

Article 10 - Signature de départ

Chaque équipe doit se présenter au complet lors de la signature sur le podium et chaque coureur est tenu, de signer la feuille de contrôle. Cette formalité prend fin au plus tard à 11h50. L'horaire de présentation des équipes sera transmis aux directeurs sportifs au plus tard la veille de la course.

Article 11 - Contrôle antidopage

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique) s'applique conformément au Décret sur la lutte contre le dopage pris par le Gouvernement de cette Fédération.

Chaque coureur a l'obligation de s'assurer personnellement s'il doit subir le contrôle antidopage. Le local destiné au contrôle antidopage se situe à l'Athénée Royal de Marche-en-Famenne, Avenue de la Toison d'Or 71. L'itinéraire d'accès figure dans la brochure officielle de l'épreuve. Il fera l'objet d'un fléchage à partir de la ligne d'arrivée.

Article 12 - Protocole

Les 3 premiers de l'épreuve, ainsi que le vainqueur du Prix du Meilleur Grimpeur, doivent se soumettre à la cérémonie protocolaire en respect de l'article 1.2.112 du règlement de l'UCI.

Ils se présenteront dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée.

Article 13 - Pénalités

Le barème des pénalités de l'UCI est le seul applicable.

Article 14 - Prix (barème UCI)

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 15.020€ : 14.520€ (distribution selon le barème UCI – voir tableau ci-dessous) + 500 € (vainqueur du Prix de Meilleur Grimpeur) :

Place	Prix	Place	Prix	Place	Prix	Place	Prix
1	5.785 €	6	435 €	11	150 €	16	150 €
2	2.895 €	7	435 €	12	150 €	17	150 €
3	1.445 €	8	290 €	13	150 €	18	150 €
4	715 €	9	290 €	14	150 €	19	150 €
5	580 €	10	150 €	15	150 €	20	150 €

Article 15 - Prix du Meilleur Grimpeur

Une prime d'un montant de 500€ sera attribuée au vainqueur du Prix du Meilleur Grimpeur. Le lauréat est dans l'obligation de terminer l'épreuve dans les délais fixés à l'article 8 pour recevoir le prix.

Pour déterminer le lauréat, des points seront attribués lors du passage au sommet des côtes répertoriées pour le classement de ce Prix. 3pts, 2pts et 1pts seront respectivement attribués aux 3 premiers coureurs à passer au sommet de chacune de ces côtes.

En cas d'égalité de points à l'issue de l'épreuve, le classement final de l'épreuve sera déterminant.

La liste des côtes répertoriées pour le classement du Prix du Meilleur Grimpeur figure dans la brochure officielle de l'épreuve. Cette liste sera tenue à la disposition des coureurs et des suiveurs accrédités à la permanence départ.

Article 16 - Soins médicaux

Les soins médicaux en course sont assurés par un médecin. Deux ambulances suivent l'épreuve.

Article 17 - Fléchage

L'itinéraire de la course est entièrement signalé au moyen de flèches directionnelles noires sur fond jaune. Un modèle de ces flèches sera exposé à la permanence.

Des flèches d'autres couleurs seront utilisées pour les itinéraires à suivre pour les accès départ, arrivée, way-in/way-out,... Un modèle de ces flèches sera exposé à la permanence.

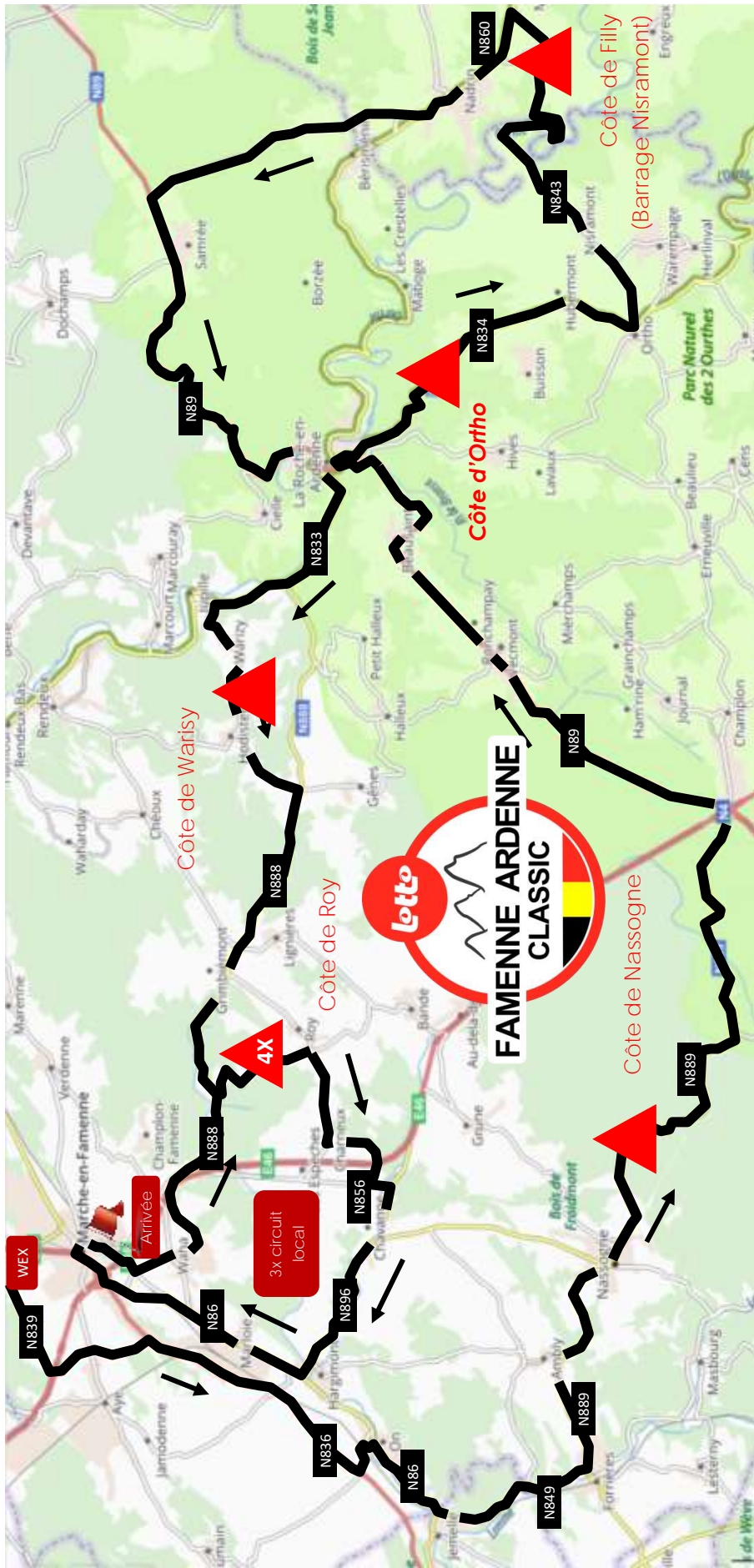
La signalisation sera placée au plus tard la veille de la course. Cette signalisation n'engage en aucun cas la responsabilité des organisateurs, les concurrents étant supposés connaître le parcours. La plus stricte observance du Code de la Route et la plus grande prudence sont recommandées aux concurrents et aux suiveurs.

NOS PARTENAIRES MEDIA



PARCOURS - 188 km

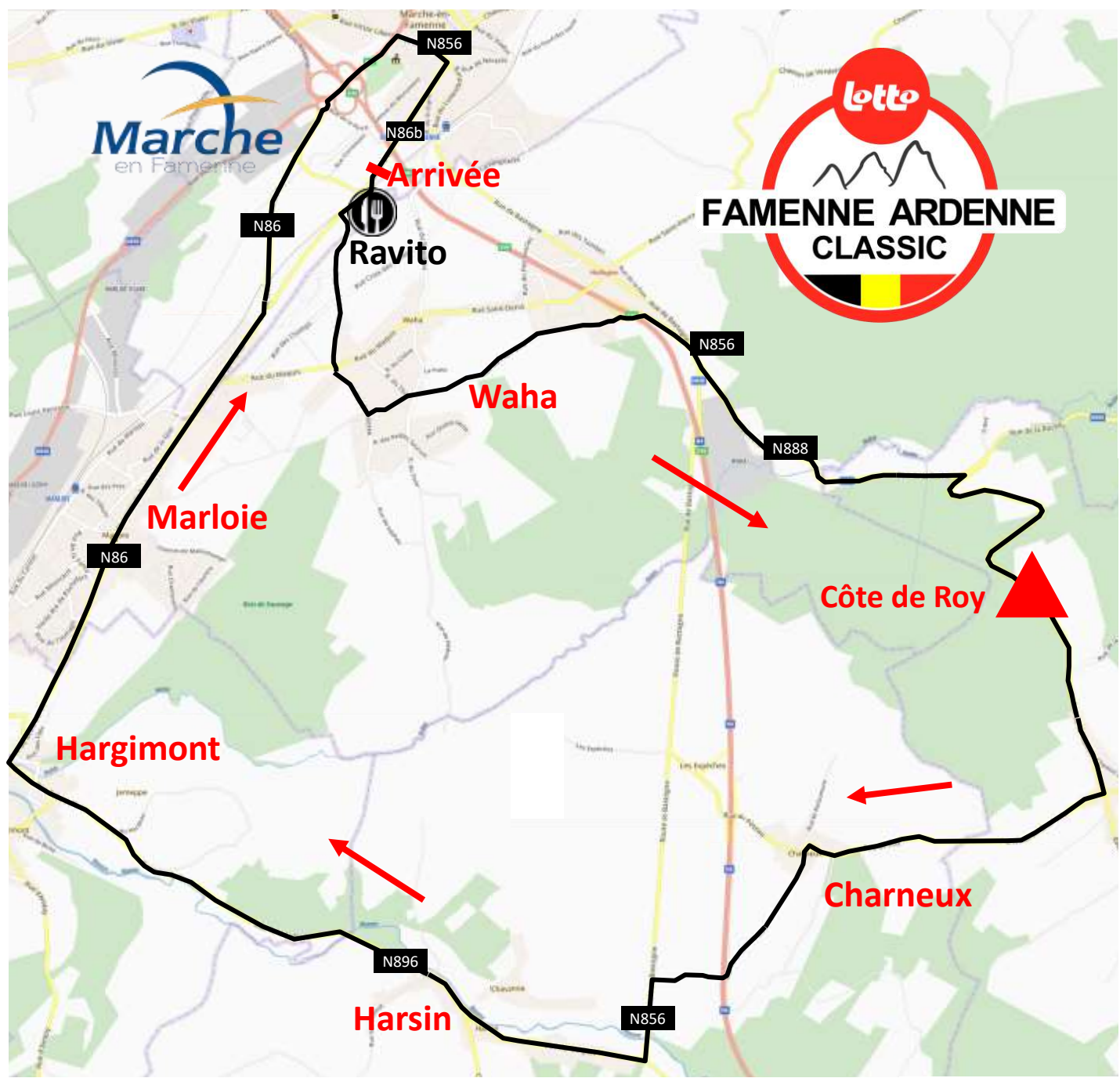
116 km + 3 x 24 km



VAN RYSEL



CIRCUIT LOCAL - 24 km



3 DERNIERS KILOMETRES



LOTTO - FAMENNE ARDENNE CLASSIC 2023

Km +	Km -	ITINERAIRE		42km/h
MARCHE-EN-FAMENNE				
0,0	3,2		WEX (départ fictif)	12h05
0,5	2,7	N839	Marche-en-Famenne - Rond-point du WEX - direction Rochefort	
2,5	0,7	N839	Double rond-point sous N4 - direction Rochefort	
3,2	0,0	N839	Contournement de Marche - croisement Rue Frasire	
0,0	188,1	N839	Contournement de Marche - croisement Rue Frasire (départ réel)	12h10
1,4	186,7	N839-N836	Marche - Rue Parc industriel - A droite vers Rochefort - DANGER : rond-point	12h12
3,0	185,1	N836	Marloie (Rue St Isidore) - DANGER : îlot central (3x)	12h14
6,5	181,6	N836-VC	On - A droite puis à gauche direction On	12h19
7,5	180,6	VC	On - DANGER : tunnel étroit - A droite après le tunnel - rue Noël Ulysse	12h20
8,0	180,1	VC-N86	On - A droite direction Rochefort	12h21
ROCHEFORT				
10,0	178,1	N86-N849	Jemelle - A gauche direction Forrières	12h24
10,2	177,9	N849	Jemelle - Gare SNCB	12h25
NASSOGNE				
13,5	174,6	N849-N889	Forrières - A gauche direction Nassogne (Rue des Alliés)	12h29
16,0	172,1	N889	Ambly	12h33
18,8	169,3	N889	Nassogne - Tout droit direction Champlon	12h36
25,0	163,1	N889	GPM 1 : Côte de Nassogne	12h46
30,5	157,6	N889	Zone de déchet	12h53
TENNEVILLE				
31,0	157,1	N889-N89	Barrière de Champlon - à gauche direction La Roche	12h54
LA ROCHE-EN-ARDENNE				
37,0	151,1	N89	Vecmont - DANGER : îlot central	13h03
40,5	147,6	N89	Beausaint - DANGER : descente rapide et sinueuse	13h07
44,2	143,9	N89-N834	La Roche - A droite direction Ortho	13h13
47,0	141,1	N834	GPM 2 : Côte d'Ortho	13h17
50,0	138,1	N834	Hubermont	13h21
52,2	135,9	N834-N843	Ortho - A gauche direction Nisramont	13h24
54,5	133,6	N843	Nisramont - DANGER : descente rapide et sinueuse	13h27
58,5	129,6	N843	Barrage de Nisramont	13h33
HOUFFALIZE				
61,5	126,6	N843	GPM 3 : Côte du Barrage de Filly (Barrage de Nisramont)	13h37
62,0	126,1	N843-N860	Filly - A gauche direction La Roche	13h38
65,0	123,1	N860-VC	Nadrin - A droite vers Samrée	13h43
LA ROCHE-EN-ARDENNE				
67,0	121,1	VC	Bérismenil	13h46
70,5	117,6	VC	Zone de déchet	13h51
71,2	116,9	VC-N89	Samrée - A gauche vers La Roche	13h52
80,6	107,5	N89-N820	La Roche - A droite - Traverser l'Ourthe - Avenue du Hadja	14h05
81,0	107,1	N820-N833	La Roche - A droite - direction Marche	14h06
RENDEUX				
84,0	104,1	N833	Vecpré	14h10
85,5	102,6	N833-VC	Jupille - A gauche - Clos Champs vers Warisy	14h12
87,0	101,1	VC	Warisy - Rue du Monument - Tout droit vers Hodister	14h14

89,0	99,1	VC	GPM 4 : Côte de Warisy	14h17
89,2	98,9	VC	Hodister - DANGER : plusieurs ralentisseurs	14h17
89,3	98,8	VC	Hodister - A gauche vers Marche (Rue St Brice) - DANGER : rétrécissement	14h18
91,2	96,9	VC-N888	Quatre-Bras de Gênes - A droite vers Marche	14h20
MARCHE-EN-FAMENNE				
95,0	93,1	N888	Quatre-Bras de Lignéres - Tout droit vers Marche	14h26
98,2	89,9	N888-VC	Roy - A gauche vers Roy (Rue de la Hazette)	14h30
100,4	87,7	VC	GPM 5 : Côte de Roy	14h33
101,3	86,8	VC	Roy (à droite - Chemin de Charneux)	14h35
NASSOGNE				
103,0	85,1	VC	Charneux (R. de Roy) - DANGER : descente, rétrécissement, virage serré à gau.	14h37
103,3	84,8	VC	Charneux (tout droit - Rue Fontaine blanche)	14h38
104,6	83,5	VC-N856	Harsin (Route de Bastogne - à gauche direction Nassogne)	14h39
105,2	82,9	N856-N896	Harsin - Carrefour à droite direction Rochefort-Marloie	14h40
106,4	81,7	N896	Harsin - DANGER : îlot central 2x	14h42
MARCHE-EN-FAMENNE				
109,7	78,4	N896-N86	Hargimont (à droite direction Marche-Liège)	14h47
110,8	77,3	N86	Marloie - DANGER : îlot central	14h48
112,5	75,6	N86	Zone de déchet	14h51
113,0	75,1	N86	Marche-en-Famenne (Avenue de France) - DANGER : îlot central	14h51
114,2	73,9	N86	Marche (Rond-point Pirire - tout droit) - DANGER : ilot central + rond-point	14h53
115,0	73,1	N86	Marche-en-Famenne (Boulevard urbain - à droite Rue du Commerce)	14h54
115,2	72,9	N856	Marche-en-Famenne (rue du Commerce) - DANGER : rue étroite	14h54
115,3	72,8	N856-N86b	Marche-en-Famenne (à droite Avenue de la Toison d'Or)	14h55
116,1	72,0	N86b	Marche-en-Famenne (ligne d'arrivée - 1er passage)	14h56
		N86b	Zone de ravitaillement	
116,4	71,7	N86b-VC	Marche (à gauche - Pierre-St-Hub. puis R. de la Carrière) - DANGER: ralentisseur	14h56
116,5	71,6	VC	Zone de déchet	14h56
117,4	70,7	VC	Waha (Rond-point - tout droit Rue de Hédrée) - DANGER : rond-point	14h58
117,7	70,4	VC	Waha (à gauche Rue Pachis des Boeufs puis Rue du Petit-Bois)	14h58
119,5	68,6	VC-N856	Hollogne (Rue de la Rochette - tout droit vers La Roche)	15h01
120,1	68,0	N856-N888	Hollogne (Route de Bastogne - à gauche vers La Roche)	15h02
122,2	65,9	N888-VC	A droite vers Roy (Rue de la Hazette)	15h05
124,4	63,7	VC	GPM 6 : Côte de Roy	15h08
125,3	62,8	VC	Roy (à droite - Chemin de Charneux)	15h09
NASSOGNE				
127,0	61,1	VC	Charneux (R. de Roy) - DANGER : descente, rétrécissement, virage serré à gau.	15h11
127,3	60,8	VC	Charneux (tout droit - Rue Fontaine blanche)	15h12
128,6	59,5	VC-N856	Harsin (Route de Bastogne - à gauche direction Nassogne)	15h14
129,2	58,9	N856-N896	Harsin - Carrefour à droite direction Rochefort-Marloie	15h15
130,4	57,7	N896	Harsin - DANGER : îlot central 2x	15h16
MARCHE-EN-FAMENNE				
133,7	54,4	N896-N86	Hargimont (à droite direction Marche-Liège)	15h21
134,8	53,3	N86	Marloie - DANGER : îlot central	15h23
136,5	51,6	N86	Zone de déchet	15h25
137,0	51,1	N86	Marche-en-Famenne (Avenue de France) - DANGER : îlot central	15h26
138,2	49,9	N86	Marche (Rond-point Pirire - tout droit) - DANGER : ilot central + rond-point	15h27
139,0	49,1	N86	Marche-en-Famenne (Boulevard urbain - à droite Rue du Commerce)	15h28
139,2	48,9	N856	Marche-en-Famenne (rue du Commerce) - DANGER : rue étroite	15h29
139,3	48,8	N856-N86b	Marche-en-Famenne (à droite Avenue de la Toison d'Or)	15h29
140,1	48,0	N86b	Marche-en-Famenne (ligne d'arrivée - 2ème passage)	15h30

		N86b	Zone de ravitaillement	
140,4	47,7	N86b-VC	Marche (à gauche-Pierre-St-Hub. puis R. de la Carrière) - DANGER: ralentisseur	15h31
140,5	47,6	VC	Zone de déchet	15h31
141,4	46,7	VC	Waha (Rond-point - tout droit Rue de Hédrée) - DANGER : rond-point	15h32
141,7	46,4	VC	Waha (à gauche Rue Pachis des Boeufs puis Rue du Petit-Bois)	15h32
143,5	44,6	VC-N856	Hollogne (Rue de la Rochette - tout droit vers La Roche)	15h35
144,1	44,0	N856-N888	Hollogne (Route de Bastogne - à gauche vers La Roche)	15h36
146,2	41,9	N888-VC	A droite vers Roy (Rue de la Hazette)	15h39
148,4	39,7	VC	GPM 7 : Côte de Roy	15h42
149,3	38,8	VC	Roy (à droite - Chemin de Charneux)	15h43
NASSOGNE				
151,0	37,1	VC	Charneux (R. de Roy) - DANGER : descente, rétrécissement, virage serré à gau.	15h46
151,3	36,8	VC	Charneux (tout droit - Rue Fontaine blanche)	15h46
152,6	35,5	VC-N856	Harsin (Route de Bastogne - à gauche direction Nassogne)	15h48
153,2	34,9	N856-N896	Harsin - Carrefour à droite direction Rochefort-Marloie	15h49
154,4	33,7	N896	Harsin - DANGER : îlot central 2x	15h51
MARCHE-EN-FAMENNE				
157,7	30,4	N896-N86	Hargimont (à droite direction Marche-Liège)	15h55
158,8	29,3	N86	Marloie - DANGER : îlot central	15h57
160,5	27,6	N86	Zone de déchet	15h59
161,0	27,1	N86	Marche-en-Famenne (Avenue de France) - DANGER : îlot central	16h00
162,2	25,9	N86	Marche (Rond-point Pirire - tout droit) - DANGER : ilot central + rond-point	16h02
163,0	25,1	N86	Marche-en-Famenne (Boulevard urbain - à droite Rue du Commerce)	16h03
163,2	24,9	N856	Marche-en-Famenne (rue du Commerce) - DANGER : rue étroite	16h03
163,3	24,8	N856-N86b	Marche-en-Famenne (à droite Avenue de la Toison d'Or)	16h03
164,1	24,0	N86b	Marche-en-Famenne (ligne d'arrivée - 3ème passage)	16h04
		N86b	Zone de ravitaillement	
164,4	23,7	N86b-VC	Marche (à gauche-Pierre-St-Hub. puis R. de la Carrière) - DANGER: ralentisseur	16h05
164,5	23,6	VC	Zone de déchet	16h05
165,4	22,7	VC	Waha (Rond-point - tout droit Rue de Hédrée) - DANGER : rond-point	16h06
165,7	22,4	VC	Waha (à gauche Rue Pachis des Boeufs puis Rue du Petit-Bois)	16h07
167,5	20,6	VC-N856	Hollogne (Rue de la Rochette - tout droit vers La Roche)	16h09
168,1	20,0	N856-N888	Hollogne (Route de Bastogne - à gauche vers La Roche)	16h10
170,2	17,9	N888-VC	A droite vers Roy (Rue de la Hazette)	16h13
172,4	15,7	VC	Côte de Roy	16h16
173,3	14,8	VC	Roy (à droite - Chemin de Charneux)	16h18
NASSOGNE				
175,0	13,1	VC	Charneux (R. de Roy) - DANGER : descente, rétrécissement, virage serré à gau.	16h20
175,3	12,8	VC	Charneux (tout droit - Rue Fontaine blanche)	16h20
176,6	11,5	VC-N856	Harsin (Route de Bastogne - à gauche direction Nassogne)	16h22
177,2	10,9	N856-N896	Harsin - Carrefour à droite direction Rochefort-Marloie	16h23
178,4	9,7	N896	Harsin - DANGER : îlot central 2x	16h25
MARCHE-EN-FAMENNE				
181,7	6,4	N896-N86	Hargimont (à droite direction Marche-Liège)	16h29
182,8	5,3	N86	Marloie - DANGER : îlot central	16h31
184,5	3,6	N86	Zone de déchet	16h34
185,0	3,1	N86	Marche-en-Famenne (Avenue de France) - DANGER : îlot central	16h34
186,2	1,9	N86	Marche (Rond-point Pirire - tout droit) - DANGER : ilot central + rond-point	16h36
187,0	1,1	N86	Marche-en-Famenne (Boulevard urbain - à droite Rue du Commerce)	16h37
187,2	0,9	N856	Marche-en-Famenne (rue du Commerce) - DANGER : rue étroite	16h37
187,3	0,8	N856-N86b	Marche-en-Famenne (à droite Avenue de la Toison d'Or)	16h38
188,1	0,0	N86b	Marche-en-Famenne (ligne d'arrivée - 4ème passage)	16h39

PRINCIPALES DIFFICULTES

KNAUF
shopping



PRIX DU MEILLEUR GRIMPEUR

Côtes répertoriées

• GPM 1	Km 25,0	Côte de Nassogne	4,0 km	4,5%
• GPM2	Km 47,0	Côte d'Ortho	3,0 km	5,5%
• GPM3	Km 61,5	Côte de Filly (Barrage de Nisramont)	3,0 km	5,0%
• GPM4	Km 89,0	Côte de Warisy	3,7 km	4,6%
• GPM5	Km 100,4	Côte de Roy (1er passage)	2,3 km	4,8%
• GPM6	Km 124,4	Côte de Roy (2ème passage)	2,3 km	4,8%
• GPM7	Km 148,4	Côte de Roy (3ème passage)	2,3 km	4,8%

Remarque :

Le 4ème (dernier) passage de la Côte de Roy (km 172,4) n'est pas pris en compte pour le Prix du Meilleur Grimpeur.

Sous le parrainage de :

BEAURAING DURBUY HOTTON
HOUYET MARCHÉ-EN-FAMENNE
NASSOGNE ROCHEFORT

FAMENNE - ARDENNE
L'ÉVASION À PORTÉE DE MAIN

MAISON DU TOURISME FAMENNE - ARDENNE OURTHE & LESSE
PLACE DE L'ÉTANG 15 • 6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE
+32 (0) 84 34 53 27 • INFO@FAMENNEARDENNE.BE

FamenneArdenne

tourisme famenne ardenne



EQUIPES ENGAGEES



dstny

NOS PARTENAIRES



VAN RYSEL



Mercedes-Benz

CAR AVENUE
DISTRIBUTION AUTOMOBILE DEPUIS 1920



R.N.4 MARCHE

Cuisines et aménagements sur-mesure
www.mobalpa-marche.be



Avec le soutien de la



Wallonie

NOS PARTENAIRES VIP



Marche
en Famenne

PROVINCE DE
LUXEMBOURG

Lotto



FAMENNE ARDENNE
CLASSIC



En direct sur

